

Une école à l'image du monde de demain

Le conseil des « élèves de demain » est une structure parlementaire et associative mise en place dans une école multiculturelle bruxelloise.

SEIZE HEURES. Le Bureau de l'Athénée Léon Lepage presque au complet m'attend pour l'interview. Un échange de regards, deux-trois mots pour voir si on met des collations sur la table. La trésorière décide, ouvre l'armoire et sort le coca et les pop corns. De façon très conviviale la discussion s'amorce, les présentations se font (voir la photo). « *Notre école est à l'image du monde, c'est un mélange de toutes les nationalités. Il n'y a pas de "Belge-Belge", on est tous "Belge et quelque chose". L'appartenance à notre culture est plus présente quand on est au cours de religion ou de morale. Que l'on soit islamique ou chrétien nous importe peu. On parle tous de la même chose, la télé, nos amours...* ».

Un projet pilote pour une formation à la citoyenneté

SOUS L'IMPULSION du Conseil de Participation, soucieux de mettre sur pied une réalisation concrète de démocratie agissante, les élèves ont présenté leur projet de Conseil des Élèves « Élèves de demain » qui abordera tous les problèmes de la vie quotidienne de l'école pour améliorer la qualité de vie à l'école et permettre un échange entre les élèves et les professeurs. Les 31 délégués de classe constituent le Conseil des Élèves. C'est le Bureau qui est le porte-parole, le pivot entre la direction, les professeurs et les délégués. La direction leur a attribué un budget de 10 000 F par an, un local et bientôt un ordinateur pour gérer le

courrier des convocations, des PV de réunions ou des projets argumentés à soumettre à la direction, etc.

Un règlement d'ordre intérieur

POUR INSCRIRE CE PROJET dans le long terme, le Conseil de Participation a demandé d'établir un règlement d'ordre intérieur de fonctionnement du « Conseil des Élèves » sur base des valeurs à partager dans l'enseignement officiel : l'humanisme, la liberté de conscience, le pluralisme, l'ouverture et la démocratie. Gros travail en activités parascolaires. M. AMINIAN, médiateur scolaire, leur a donné les points de base d'un règlement. Chaque délégué a donné par écrit son avis et le médiateur en a réalisé une synthèse. Le résultat : un règlement de 38 articles reprenant les objectifs, la structure, les modalités d'élection, la durée du mandat, la périodicité des réunions, les modalités de remplacement et d'exclusion d'un membre.

Le médiateur, un accompagnateur animateur

L'ATHÉNÉE LÉON LEPAGE vit depuis de longues années le métissage culturel et bénéficie cette année de l'accompagnement d'un médiateur scolaire. « *Cette école est le reflet de la mondialisation. Ce projet pilote dans l'espace multiculturel qu'est l'école, prépare les élèves au civisme et à la solidarité citoyenne. Si on veut changer les choses dans la société, il faut les initier à l'école.* » Selon M. AMINIAN, la plupart des civilisations orientales se sont basées sur des valeurs d'équité tandis que les civilisations occidentales sur des valeurs de liberté. « *Pour moi, il faut essayer d'intégrer ces deux valeurs, ce qui signifie que je ne suis favorable ni à une cohabitation sans échanges, ni à une intégration visant une assimilation. Il faut donner la possibilité aux différences de s'exprimer dans une "universalité différentielle". Mon rôle est d'initier; je les accompagne et je conceptualise les choses pour faciliter la communication. Pour le reste je les laisse se débrouiller et quand j'interviens je les appelle toujours par leur titre, la présidente par ex.* »

Un pivot pour la communication dans l'école

LE CONSEIL « Élèves de demain » a déjà été sollicité plusieurs fois, notamment par la direction lors

des travaux de peinture du hall, pour faciliter la transmission des informations concernant les modifications de circulation dans l'école. Les élèves, également, ont interpellé le CE pour mettre sur pied, en fin d'année scolaire, un moment où tous les élèves peuvent partager un moment de plaisir dans l'école et permettre aux premières de rencontrer les 6^e. Pour l'année prochaine, un projet est déjà à l'étude : éditer un journal dans l'école.

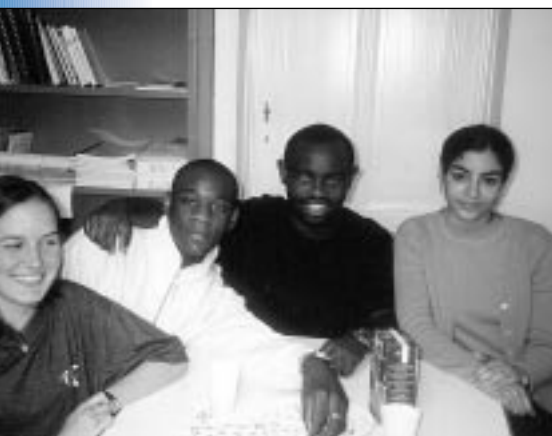
Une formation à la communication pour les délégués

PAS ÉVIDENT DE COMMUNIQUER POUR établir un règlement ou transmettre une information à la classe. Le Conseil de Participation en est conscient et a souhaité que les délégués soient formés à la communication : écoute active, respect de l'autre, adresser des messages en « je », laisser un temps de parole, le droit à la parole, le droit au silence. Sur base de jeu de rôle, ils ont simulé des conduites de réunion : donner la parole, reprendre la parole, provoquer les interactions entre les participants, etc. La théorie c'est bien, mais en pratique? « *À partir du moment où on choisit d'être délégué cela veut dire que l'on s'est engagé à respecter la parole de l'autre* », me répond la trésorière.

Un Conseil des élèves incontournable?

« **J'**ai l'impression – dit Nkezt Bert MUCYO – que quand l'élève se sent tout petit devant le prof et qu'il sent qu'il a des devoirs mais pas de droits, c'est la révolte, ce qui engendre la violence. Ici, j'ai le droit de défendre mes opinions en respectant le règlement que nous avons établi. On a un rôle actif dans l'école et de cette façon il y a un respect réciproque qui s'installe entre élèves et profs. Maintenant, il est impensable de supprimer le CE "élèves de demain" dans l'école. »

Marie-Françoise DUCARME
Rencontre avec les élèves du bureau



Le « Bureau » : ZENKHOUR Samira (présidente), 15 ans, marocaine en 3^e, TSHIAMALA Alain Kabuya (vice-président), 19 ans, congolais en rhéto, NKEZT Bert Mucyo (secrétaire), 19 ans, rwandais en rhéto, RIZZA Maïlis (trésorière), 17 ans, française en 5^e latine.

Athénée Léon Lepage
30, rue des Riches Claires
1000 Bruxelles (02/548 27 10).